



MARCHER
TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT !

PRESENTATION DE LA COMMISSION MOBILITES ACTIVES

Mai 2022

LA MARCHE EN VILLE : GENESE ET DEVELOPPEMENT

2018

- Nomination de Denis Cheminade comme chargé de mission

2019

- Création du collectif Place aux Piétons

2020

- Premiers pas de la mission avec Frédéric Montoya relayé par Frédéric Brouet

2020-2021

- Création, développement et exploitation du baromètre des villes marchables ; Synthèse des résultats et médiatisation par Place aux Piétons

2021

- Assises nationales de la marche en ville à Marseille ; Validation du recrutement d'un poste de chargé de mission au CODIR ; Validation de la constitution de la Commission Nationale Mobilités Actives au CODIR de novembre

2022

- Première réunion de la commission Mobilités Actives le 30 mars ; Prise de poste de Julie Berchoux en tant que chargée de mission dédiée et un renforcement de l'équipe grâce à un stagiaire ; Mise en place des correspondants régionaux ; Début des échanges autour du futur « plan marche » avec les ministères concernés ; « Sécurisation juridique » avec le dépôt des marques (Balades à roulettes, baromètre des villes marchables).

LES GRANDS OBJECTIFS DE LA COMMISSION MOBILITES ACTIVES

1. **Positionner la marche et la randonnée** comme pratiques urbaines et périurbaines incontournables dans leur dimensions utilitaires, sportives et touristiques d'une part, et comme outil de santé, de lutte contre la sédentarité, la perte d'autonomie et les chutes d'autre part ;
2. **Développer l'offre de pratique de la fédération** en milieux urbains et périurbains, en continuité et en cohérence avec son offre de pleine nature ;
3. **Contribuer à une meilleure place du piéton** dans la ville de demain, avec une vision globale respectueuse des autres mobilités et dans une perspective visant à la réduction des dépenses énergétiques, le respect de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et le bien vivre ensemble ;
4. **Positionner la fédération** comme acteur reconnu auprès des pouvoirs publics, des collectivités, des institutions et du grand public etc. dans le domaine de la marche et des mobilités actives ;
5. **Mobiliser les réseaux de la fédération** autour de cette nouvelle dynamique : clubs, comités, partenaires, collectivités locales etc.

Le baromètre des villes et villages marchables | édition 2020-2021

68 510 répondants

5 000 communes

43 267 réponses exploitables

Des résultats vulgarisés auprès des pouvoirs publics dans le cadre des actions conduites pour les élections présidentielles et législatives à venir.

Les Assises Nationales de la marche en ville 2021 | Marseille

Une manifestation rassemblant les professionnels de ce secteur (techniques et institutionnels)

Des ateliers qui ont fait émerger des réflexions sur l'amélioration de la place du piéton dans les espaces urbanisés.

[Retrouvez les actes des assises 2021](#)



LES MISSIONS DE LA COMMISSION

- Définir, proposer et piloter la stratégie ;
- Coordonner, animer et suivre les actions et les projets ;
- Préparer les plans d'actions et les budgets annuels ;
- Gérer et développer l'écosystème des partenaires ;
- Assurer un reporting régulier et faire des propositions au bureau et au comité directeur ;
- Etablir le bilan de l'action annuelle pour l'Assemblée générale.

LA FEUILLE DE ROUTE DES PROCHAINS MOIS

- Structurer la communication autour du baromètre des villes et villages marchables V2 ;
- Poursuivre les travaux de préfiguration du plan marche ;
- Diffuser les bonnes pratiques et les initiatives en matière d'animation de randonnée en milieu urbanisé ;
- Animer le réseau, mobiliser les autres commissions ;
- Rendre opérationnel le concept Balades à roulettes au sein du réseau.

LES PROCHAINS GRANDS RENDEZ-VOUS

- Les législatives | Juin 2022

Dans le cadre des élections présidentielles, un certain nombre d'actions ont été réalisées dans le but de défendre les intérêts des piétons et randonneurs. Dans cette même dynamique, les élections législatives à venir représentent un rendez-vous à ne pas louper. Nous vous proposerons une méthode pour sensibiliser les candidats nouvellement élus à ce projet.

- Le baromètre des villes et villages marchables V2 | campagne de communication à mettre en place

Objectif 100 000 répondants ! Diffusion du baromètre entre octobre et décembre 2022 . La V2 du baromètre des villes marchables s'inscrit dans la continuité de la V1, et vise à permettre une comparaison entre ces deux versions. La première version a été un succès grâce à votre mobilisation. A l'occasion de cette seconde édition, nous espérons une mobilisation encore plus importante, et nous savons pouvoir compter sur les différents comités pour nous accompagner dans la campagne de communication afin de mobiliser toujours plus de répondants.

Les membres de la commission nationale, leurs sujets d'expertise, leur répartition géographique

Frédéric Brouet | Président de la commission | Marne

Madeleine Lebranchu | 1^{ère} V-P FFRandonnée | développement fédérale des mobilités actives | Morbihan

Guy Bonnin | V-P CDRP | numérique, édition, jeunesse | Seine-Saint-Denis

Denis Cheminade | coordinateur du collectif Place aux Piétons | Vendée

Christian Duplessis | co-président CDRP | itinéraires, urbanisme, animation | Calvados

Annette Gogneau | administratrice fédérale | urbanisme et transport | Seine-Saint-Denis

Françoise Lecroart | présidente CDRP | formation, itinéraires et balades à roulettes | Gironde

Gérard Lefebvre | président CDSI | itinéraires en milieu urbanisé | Rhône

Mariane Moukomel-Clarte | présidente CDRP | baromètre des villes marchables, Assises | Bouches-du-Rhône

Daniel Ramey | président CDRP | communication, animation | Paris

Raymonde Sechet | présidente CDRP | urbanisme, voirie, transport, société | Ille-et-Vilaine

Brigitte Soulyard | Présidente FFRandonnée | santé, développement durable, clubs et territoire | Nord

Julie Berchoux | Salariée | Urbanisme, itinéraires | Paris